



Le compost du Complexe environnemental : Excellent pour les potagers

Mai 2020 – Suite à l’acheminement de matières organiques récupérées dans les bacs bruns vers le site de compostage du Complexe environnemental de la Rouge (RiDR) au cours de l’année 2019, la municipalité met à la disposition de la population gratuitement le compost issu du traitement de ces matières.

Ces matières ont été compostées en 2019 dans un bâtiment fermé en pression négative à Rivière-Rouge dans un système de cellules statiques aérées. Les matières organiques reçoivent ainsi une bonne quantité d’oxygène et en plus sont transférées d’une cellule à l’autre au moins quatre fois dans le processus de compostage. Cette technologie permet aux microorganismes présents dans les matières de composter ces dernières dans une situation idéale, ce qui a pour impact de maintenir de façon naturelle une température d’au moins 55 à 70 degrés Celsius pendant plusieurs jours sinon semaines, détruisant ainsi les pathogènes tels que les virus.

De plus, le Complexe environnemental a l’obligation de faire analyser les lots de compost produits par un laboratoire indépendant accrédité par le ministère de l’Environnement et de la Lutte aux changements climatiques. Le Complexe environnemental peut ainsi confirmer que le compost remis à la population via les municipalités est de qualité « tout usage », qui permet de l’utiliser que ce soit pour la plantation dans le potager ou l’entretien de pelouse, d’arbres, d’arbuste ou plates-bandes.

Vous pouvez contacter la municipalité pour connaître les modalités de distribution de compost.

